

Communiqué

Pour publication immédiate



POWER CORPORATION
DU CANADA

Power Corporation annonce la clôture de l'émission d'actions privilégiées

Les lecteurs sont priés de se reporter à la section intitulée Déclarations prospectives, qui figure à la fin du présent communiqué.

Montréal, le 22 septembre 2025 – Power Corporation du Canada (« Power Corporation » ou « PCC ») (TSX : POW) a annoncé aujourd'hui la clôture du placement par Power Corporation de 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H du capital de Power Corporation (les « actions de série H »), au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 200 M\$. L'émission a été achetée par un consortium de preneurs fermes mené par BMO Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux et la Banque Scotia.

Les actions de série H seront inscrites et négociées à la cote de Bourse de Toronto sous le symbole « POW.PR.H ». Power Corporation affectera le produit net tiré de ce placement aux besoins généraux de l'entreprise.

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être placés ou vendus aux États-Unis s'ils ne sont pas inscrits ou si une dispense applicable de l'obligation d'inscription n'a pas été obtenue. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et les titres ne doivent être vendus dans aucun État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Ne pas distribuer aux fils de presse américains ni diffuser aux États-Unis.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.powercorporation.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de PCC. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'inscription des actions de série H à la cote de la Bourse de Toronto et l'emploi prévu du produit tiré du placement. De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes pourraient se révéler inexactes et que des hypothèses pourraient être incorrectes, car il existe divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de PCC, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles. Ces risques et hypothèses comprennent ceux dont il est question dans les documents d'information de PCC, y compris sa notice annuelle ou son rapport de gestion annuel déposé le plus récemment, ou tout rapport de gestion intermédiaire déposé par la suite, qui peuvent être consultés sous le profil de PCC sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, PCC n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400